

## 8- Budget prévisionnel et subvention sollicitée

Remplir uniquement  
les cases blanches (les  
cases grisées sont  
préformatées)

dépenses prévisionnelles		Recettes prévisionnelles	
<b>Détail des frais d'organisation :</b>		<b>frais de participation des étudiants</b>	<b>0,00</b>
- charges de personnel	0,00	- montant par étudiant	0,00
-rémunération des <b>enseignants</b> *		- nombre d'étudiants **	1,00
-autres charges de personnel		<b>Autres participations</b>	<b>0,00</b>
- location de salles		-participations déjà obtenues :	0,00
- location d'équipements		- à préciser	0,00
- programme social		- à préciser	0,00
- traduction et interprétariat		- Commission européenne	0,00
- actions de diffusion		- collectivité territoriales	0,00
<b>Détail des frais de voyage :</b>	<b>0,00</b>	- divers (à préciser) :	0,00
<b>Détail des frais de séjour :</b>	<b>0,00</b>	<b>Subvention MESR</b>	<b>0,00</b>
- Hébergement des participants			
- étudiants			
- intervenants			
- Restauration des participants			
- étudiants			
- intervenants			
- étudiants			
- intervenants			
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>0,00</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>0,00</b>

\* Cette dépense ne peut être prise en charge dans le cadre de la subvention ministérielle , s'agissant d'heures complémentaires

\*\* Indiquer le nombre d'étudiants , même si aucune participation ne leur est demandée pour que le ratio suivant s'inscrive automatiquement :

Ratio total dépenses/nombre d'étudiants:	0
--	---

Date :

Signature et cachet du Chef de l'Etablissement